AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "AQUITAINE"
GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
B. P. N° 47 - 33150 CENON-LA MORLETTE - TÉL. (56) 86.22.75 - 86.24.35
INSEE : 313244253-00016 - INSCRIPTION A LA C.A.P.P.P. N° 524 AD

ABONNEMENT ANNUEL
60,00 FRANCS
Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes,
Direction Départementale de l'Agriculture
C. C. P. : BORDEAUX 6702-46 X

16 MARS 1979 - *BULLETIN TECHNIQUE N° 6* -

A PROPOS DU FEU BACTERIEN DANS LE SUD-OUEST

L'apparition, depuis juillet 1978, des deux importants foyers de Feu bactérien dans les vergers de poiriers d'Aquitaine suscite une vive inquiétude chez les arboriculteurs et pépiniéristes de notre région.

La situation actuelle des foyers est la suivante :

- *Lot-et-Garonne .... 43 ha (secteur de Damazan)*
- *Landes .... 66 ha (secteur de Labatut)*
- *Pyrénées Atlantiques ..... 14 ha (secteur de Lahontan)*

En premier lieu, il est important de bien connaître les symptômes de la maladie pour signaler immédiatement tous les cas suspects aux services locaux de la Protection des Végétaux. En effet, un dépistage précoce permet de tenter de freiner l'extension du fléau alors que sur un foyer déjà très étendu, la lutte devient très difficille, sion impossible, compte tenu des moyens dont nous disposons.

- *SYMPTOMES DE LA MALADIE ET DEGATS* -

Outre le poirier, le pommier et le cognassier, de nombreuses rosacées ornementales sont également menacées : aubépine, cotoneaster, sorbier, pyracantha, etc... Mais à ce jour, le feu bactérien n'a été rencontré en Aquitaine que sur poirier et l'on peut difficilement prévoir l'incidence de la maladie sur les autres espèces sensibles.

Au printemps, la bactérie pénètre dans le végétal plus particulièrement par les fleurs et les jeunes rameaux. Les bouquets floraux et les pousses noircissent puis se dessèchent, avec extension de l'altération vers la base des jeunes pousses, qui se ramolissent et se recourbent en crosse. Par temps humide, les organes malades peuvent laisser échapper des gouttelettes d'exsudat visqueux, véritable culture de bactéries assurant la dissémination de la maladie.

En fin de végétation, sur les branches, les parties atteintes de l'écorce s'affaissent et se crevassent. Sous l'écorce, le bois présente une couleur brun-rouge caractéristique.

Les fruits atteints se momifient sur l'arbre. Seuls les jeunes fruits sont sensibles, les fruits approchant de la maturité sont résistants. Sur les fruits momifiés des gouttelettes d'exsudat peuvent apparaître l'année suivante.

.../...

Pendant l'automne et l'hiver la maladie évolue peu. Elle reprend son activité au printemps.

Il ne faut pas confondre les symptômes du feu bactérien avec ceux de la maladie bactérienne du poirier due à Pseudomonas syringae dont les attaques sont possiblesdès le débourrement alors que celles du feu bactérien ne débutent qu'à partir dela floraison. La maladie bactérienne du poirier entraîne le dessèchement partiel des bouquets floraux, des jeunes feuilles et des pousses alors que, les attaques du feu bactérien sont plus généralisées et progressent des extrémités vers le bas de l'arbre. La présence de gouttelettes d'exsudat n'est jamais observée dans le cas d'attaque due à Pseudomonas syringae.

- Transmission de la maladie -

Parmi les conditions favorables au développement et à la dispersion de la bactérie, les facteurs prépondérants sont les suivants :

. les conditions climatiques particulièrement favorables dans notre région avec des températures supérieures à 18° C de Mai à la fin d'Octobre, une hygrométrie et des pluies généralement abondantes durant cette même période.

. Les floraisons secondaires, très abondantes et échelonnées sur Passe-crassane principalement (cette variété est d'ailleurs la plus attaquée).

. Les substances de croissance employées notamment pour améliorer la fructi ication, ont aggravé la tendance à la seconde floraison, et cette technique devra être mieux maîtrisée ou abandonnée.

. Les fumures azotées, souvent trop importantes, ont une influence marquée, notamment dans les vergers non irrigués.

. L'irrigation sur frondaison qui assure une large dispersion de la bactérie.

. Les insectes pollinisateurs, notamment les abeilles avec la technique de la transhumance des ruches.

. Les psylles et les pucerons

. Les oiseaux, notamment les grives et les étourneaux, très abondants en fin d'automne dans les vergers.

. Les outils de taille et les caisses ayant contenu des fruits provenant de vergers contaminés.

- LUTTE CONTRE LA MALADIE -

Etant donné la menace que fait peser le feu bactérien sur les vergers de poiriers et de pommiers, la lutte contre cette maladie a été rendue obligatoire en tout temps et en tous lieux par un arrêté ministériel en date du 1er Septembre 1972. L'importation de cotoneaster et d'aubépine, particulièrement sensibles, provenant des pays contaminés a été interdite par un arrêté du 15 Février 1977. Ce même arrêté précise que l'importation des autres espèces pouvantêtre contaminées (buisson ardent, sorbier, stranwaesia, etc.) n'est autorisée que si aucun

.../...

symptôme de feu bactérien n'a été décelé dans l'établissement de production ainsi que dans les établissements qui lui sont limitrophes, depuis le début des deux dernières périodes complètes de végétation.

En Aquitaine, des arrêtés préfectoraux ont précisé les mesures à prendre tant en vergers qu'en pépinières : l'arrachage, suivi de l'incinération des arbres atteints est déjà très avancé, Chez les pépiniéristes des secteurs contaminés, tous les plants d'essences sensibles vont être détruits et la mise en place de nouvelles pépinières est interdite. Les destructions en cours donnent lieu à indemnisation mais il n'est pas possible de préjuger des mesures qui seront prises au titre de la campagne 1979.

Dans nos précédents vulletins, nous avons publié les recommandations concernant les préconisation en matière de lutte. Nous les rappelons ci-après :

1°) - Dans toutes les communes concernées et dans les communes limitrophes, nous avons recommandé trois applications de cuivre à la dose de 500 grammes de cuivre métal par hectolitre sous la forme de bouillie bordelaise, sur tous les poiriers et les pommiers, au début puis à la fin de la chute des feuilles et en hiver après la taille.

Dans un rayon de quinze kilomètres, seuls les deux premiers traitements devraient être appliqués sur les poiriers ainsi que sur les pommiers Jonathan, Jonee, Earliblaze et Granny-Smith.

Les outils de taille devront être désinfectés (par trempage dans l'alcool à brûler) après chaque arbre, pour les parcelles de pommiers ou de poiriers contigues de parcelles contaminées, ou après chaque variété et au minimum une fois par jour dans un rayon de quinze kilomètres. Dans toutes les autres situations, les outils de taille des équipes venant de l'extérieur devront être soigneusement désinfectés avant le début des travaux.

2°) - Un traitement au cuivre, à la dose de 250 grammes de cuivre/métal hectolitre, sera appliqué après débourrement (vers le stade D).

3°) - Sur toutes les variétés de poiriers ayant des floraisons tardives, l'élimination des secondes inflorescences est fortement recommandée. Cette mesure permettra de diminuer considérablement la contamination par les fleurs qui est, de loin, la plus importante.

4°) - Dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques, et pour toutes les variétés autres que la Passe crassane, il appartiendra aux arboriculteurs d'éliminer en cours de végétation (Mai à Octobre inclus) toutes les parties des arbres atteintes par le Feu bactérien et de les brûler soigneusement. Il est nécessaire pour les poiriers de tailler au moins à 70 cm en-dessous des symptômes apparents (feuilles mortes) et s'il le faut de ne pas hésiter à supprimer une charpentière ou un arbre entier.

5°) - A la récolte, il est recommandé de désinfecter les caisses et les palox venant de l'extérieur, par pulvérisation d'eau javélisée.

.../...

P 303

Une lutte très difficile s'engage donc, qui requiert la participation de tous : arboriculteurs, pépiniéristes et services officiels. Les années qui viennent nous permettront de savoir si le verger français peut être conservé dans sa structure actuelle et vers quelles variétés doivent s'orienter les nouvelles plantations. C'est la tâche que s'est fixée l'I.N.R.A. à laquelle nous apportons notre participation.

Nous nous proposons également de mettre en place quelques expérimentations destinées à freiner l'extension de la maladie par l'application de traitements ou de techniques culturales particulières.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire "AQUITAINE",

M. LARGE

Imprimerie de la Station de BORDEAUX

Directeur-Gérant : P. JOURNET